

Accueil>Trouver un professionnel du droit>**Médiateurs**

Médiateurs

Hongrie

La présente partie indique comment trouver un médiateur en Hongrie.

Comment trouver un médiateur en Hongrie

Le **registre des médiateurs** (közvetítők adatbázisa) est accessible sur le site web du **ministère de la Justice et des Affaires de police** (Igazságügyi és Rendészeti Minisztérium).

Les utilisateurs pourront consulter les informations générales suivantes:

informations générales sur l'activité de médiation;

informations sur les médiateurs;

informations sur les personnes morales employant des médiateurs;

adresses, qualifications, compétences linguistiques et domaines d'expertise des médiateurs ainsi que le lieu (département) dans lequel ils exercent.

Le site propose également des **formulaire d'inscription** pour les médiateurs et les personnes morales qui les emploient.

L'accès à la base de données sur les médiateurs est-il gratuit?

Oui, l'accès est **gratuit** et sans restriction.

Comment chercher un médiateur en Hongrie?

Le site met à disposition une liste de médiateurs et une liste de personnes morales employant des médiateurs. Vous pouvez rechercher des médiateurs par nom, compétence linguistique et lieu (département) d'activité. Vous pouvez rechercher les personnes morales par nom, département et abréviation.

Liens connexes

Site web du registre des médiateurs hongrois (A magyar közvetítők adatbázisának honlapja)

Dernière mise à jour: 28/12/2016

Les versions nationales de cette page sont gérées par les États membres correspondants, dans la/les langue(s) du pays. Les traductions ont été effectuées par les services de la Commission européenne. Il est possible que l'autorité nationale compétente ait introduit depuis des changements dans la version originale, qui n'ont pas encore été répercutés dans les traductions. La Commission européenne décline toute responsabilité quant aux informations ou données contenues ou visées dans le présent document. Veuillez vous reporter à l'avis juridique pour connaître les règles en matière de droit d'auteur applicables dans l'État membre responsable de cette page.